



## BULLETIN DE SOUTIEN

# IFI

**PARTICULIERS**

### BULLETIN DE SOUTIEN À RENVOYER À

Les Restaurants du Cœur / Service Donateurs  
42, rue de Clichy / 75009 Paris

### CONTACTEZ LE SERVICE DONATEURS

Tél. : 01 53 32 23 27 / relations.donateurs@restosducoeur.org  
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

IFI39C

## OUI, JE DONNE !

J'approuve l'action des Restaurants du Cœur pour aider les plus démunis et vous adresse dans le cadre de l'IFI, un chèque libellé à l'ordre des Restaurants du Cœur d'un montant de :

1 000 €

2 000 €

5 000 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

## COORDONNÉES

N° DE DONATEUR (Si j'ai déjà effectué un don) \_\_\_\_\_

{donor.civility} {donor.firstname} {donor.lastname}

{donor.address1} {donor.address2}

{donor.postcode} {donor.city}

{donor.country}

E-mail : {donor.email}

**Votre don sera affecté à l'une de nos structures d'insertion.**

Je ne souhaite pas recevoir la newsletter des Restos du Cœur par mail

Je souhaite recevoir la documentation "Legs, donation et assurance-vie"

### LOI TEPA

Le dispositif fiscal issu de la loi TEPA vous permet de déduire de votre déclaration IFI 75% du montant de votre don aux Restos du Cœur, dans la limite de 50 000 euros.

En transmettant ce bulletin, j'accepte le traitement informatisé des données nominatives qui me concernent en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679, la directive (UE) 2016/80 du 27 avril 2016 et les dispositions de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Comme indiqué dans la politique de protection des données personnelles ([www.restosducoeur.org/confidentialite](http://www.restosducoeur.org/confidentialite)), j'ai noté que je pourrai exercer mon droit d'accès et de rectification garanti par les articles 39 et 40 de cette loi en m'adressant à : [relations.donateurs@restosducoeur.org](mailto:relations.donateurs@restosducoeur.org)

V0923